Session du conseil départemental du Nord du 12 octobre 2026

Motion pour un soutien départemental à l'économie sociale et solidaire

Présentée par le groupe écologiste, Europe Ecologie Les Verts - Génération.s, le groupe Socialiste Républicain et Citoyen et le groupe communiste et républicain, pour l'Humain d'abord !

Le Gouvernement a annoncé au début du mois de juin vouloir réduire significativement les crédits consacrés au soutien de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le cadre de la Loi de Finances 2026, avant de revenir le 22 juin sur sa décision suite à la mobilisation des acteurs de l'ESS.

À l'échelle du Département du Nord, le poids de l'économie sociale et solidaire est considérable. Selon le Panorama de l'ESS publié par la CRESS Hauts-de-France en 2025, l'ESS représente 112 630 salarié·es dans le département et 11,4 % de l'emploi régional.

Si la loi NOTRe a retiré aux départements leur compétence économique générale, ceux-ci peuvent néanmoins être associés à l'élaboration des stratégies territoriales de développement de l'économie sociale et solidaire conduites par les régions. Cet exercice suppose la conclusion d'une convention avec la Région.

Dans son rapport consacré à l'action économique du Département du Nord en 2022, la Chambre régionale des comptes recommandait d'ailleurs la formalisation d'un partenariat avec la Région afin de mieux coordonner et renforcer l'efficacité des interventions en matière d'économie sociale et solidaire.

Le Département du Nord soutient déjà de nombreuses structures de l'ESS, notamment dans le cadre de ses politiques d'insertion et d'emploi. Toutefois, il ne dispose pas à ce jour d'une délibération-cadre dédiée à ce secteur. La délibération-cadre relative à la politique économique départementale (DGS/SG/2023/322), adoptée le 9 octobre 2023, ne mentionne ainsi pas l'économie sociale et solidaire, alors même que plus d'une vingtaine de départements ont développé des stratégies ambitieuses en la matière.

Les conseils départementaux constituent pourtant des partenaires essentiels de l'ESS. Par leurs compétences en matière de solidarités humaines et territoriales, ils interviennent au cœur des enjeux portés par ce modèle économique conciliant activité économique, utilité sociale, intérêt général et développement local. Ils demeurent en outre les premiers financeurs des associations et participent également au développement de sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC).

En conséquence, le Conseil départemental du Nord :

- **affirme son attachement à l'économie sociale et solidaire comme levier de développement territorial, d'insertion et de transition écologique ;**
- **s'engage à élaborer une délibération-cadre départementale en faveur de l'économie sociale et solidaire ;**
- **s'engage à conclure avec la Région Hauts-de-France une convention définissant les modalités de son intervention et de son soutien aux acteurs de l'ESS sur le territoire départemental.**

Charles BEAUCHAMP

Président du Groupe Communiste et Républicain - Pour l'Humain d'Abord

Stéphanie BOCQUET

Présidente du Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts - Génération.s

Didier MANIER

Président du Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen